REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

DELIBERATION
Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse

nombre de membres : 13
quorum : 7
titulaires présents : 10
pouvoir : 0
ayant pris part à la délibération : 10
date de la convocation :
4 septembre 2026

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du site de Baleycourt, sous la présidence de Bertrand LE FRANCOIS

2026/09 N°3

Objet de la Délibération :
Mise à jour du tableau d'amortissement des biens et subventions

Présents : MM M. GEIS, F. LEGRAND, B. LE FRANCOIS, D. BRIZION, D. DIDELOT, D. MINUTO, J-P. CORVISIER, J BETLER, G. ROUARD, P. DEHAND
Excusé(es) : M. V. LOMBART
Suppléants présents : MM J-M BRENNER, Y. JEANNEL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2014/06 n°20 du 11 juin 2014 fixant les durées d'amortissement pour les biens et subventions transférés au Syndicat ainsi que pour les investissements,

Vu la délibération 2023/04 n°9B du 14 avril 2023 fixant la durée d'amortissement du site « Confiserie 55 »,

Vu les travaux engagés pour la création du transfert de Baleycourt et sur le site de la Grimoirie et la nécessité compléter notre tableau des amortissements.

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Entendu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

DECIDE, à l'unanimité, de mettre à jour les durées d'amortissement comme suit :

1	Logiciels et systèmes d'information	2 ans
2	Matériel informatique	5 ans
3	Remorque véhicule	5 ans
4	Véhicule neuf	7 ans
5	Véhicule d'occasion	4 ans
6	Conteneurs pour déchetterie	10 ans
7	Matériel technique et outillage	5 ans
8	Bâtiment transfert (acquisition)	25 ans
9	Travaux infrastructure transfert Baleycourt (études + travaux)	30 ans
10	Matériel caractérisation transfert	10 ans

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-055-200046647-20260924-2026_09_3-D

11	Process transfert gravitaire	15 ans
12	Travaux Electricité/vidéosurveillance/détection incendie	15 ans
13	Travaux de finition de voirie (enrobés)	15 ans
14	Chemin de roulement conteneur de déchèterie	15 ans
15	Petits équipements déchèterie	10 ans
16	Rénovation conteneurs déchèterie	4 ans

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Bertrand LE FRANCOIS

Meuse
Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
smet

Rendue exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture de la Meuse le
Recours, informations des usagers. Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de Nancy. Elles vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais d'un recours, etc. Adressées gratuitement sur simple demande, par retour du courrier ou par téléphone au : Tribunal Administratif, de Nancy - 5, Place de la Carrière - C.O. N° 28 - 54036 NANCY Cedex - Tél. : 03.83.35.40.98

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-055-200046647-20260924-2026_09_3-D